

Arrêté n°2020-343 /MS/CAB

Portant nomination du Chargé de Projet de Construction
et d'Equipement d'un nouveau Centre Hospitalier
Universitaire de Bassinko (PCE/CHU-BSK)
(A titre de régularisation)

LE MINISTRE DE LA SANTE

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes ;

Vu le décret n°2020-233/MS/MINEFID du 24 juillet 2020 portant création, classification, administration, gestion, et fonctionnement du projet de construction et d'équipement d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire de Bassinko (PCE/CHU-BSK) ;

Vu l'arrêté n°2016-113/MS/CAB du 26 avril 2016 portant nomination du Coordonnateur du Projet de Reconstruction et Equipement du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO ;

Sur proposition du Secrétaire Général du Ministère de la Santé



ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Ouattara Djakaridja HEMA, matricule 95 856 Z, Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé, est nommé Chargé de Projet de construction et d'équipement d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire de Bassinko (PCE/CHU-BSK) conformément au décret n°2020-233/MS/MINEFID du 24 juillet 2020 et du suivi du projet de reconstruction et d'équipement du CHU Yalgado Ouedraogo, de construction et d'équipement du CHU et de l'unité de la radiothérapie de Bogodogo.

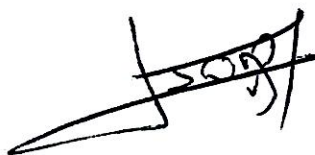
ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général, la Directrice Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) et le Directeur Général de l'Offre de soins (DGOS) sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application des dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté qui abroge et remplace toutes dispositions antérieures notamment celle de l'arrêté n°2016-113/MS/CAB du 26 avril 2016 portant nomination du Coordonnateur du Projet de Reconstruction et Equipement du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouedraogo et qui prend effet conformément à l'article 4 décret n°2020-233/MS/MINEFID du 24 juillet 2020 portant création, classification, administration, gestion, et fonctionnement du projet de construction et d'équipement d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire de Bassinko (PCE/CHU-BSK), sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations:

- CAB
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF/MS
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou, le ..1.7 SEPT. 2020.....



Professeur Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO
Officier de l'Ordre de l'Etalon